

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 12 mars 2024

Évolution du surendettement dans le département de La Réunion en 2023

En 2023, le nombre de dossiers déposés auprès de la commission de surendettement du département de La Réunion s'élève à 1 331, soit une progression de 13 % par rapport à 2022. Cette tendance est similaire à celle observée au niveau des DOM (+13 %) mais plus soutenue qu'au niveau de la France hexagonale (+8 %).

À La Réunion, le niveau des dépôts de 2023 est également supérieur de 3 % à celui de 2019, année de référence (en période de prépandémie).

L'endettement des ménages surendettés à La Réunion

En 2023, l'endettement contracté par l'ensemble des ménages surendettés du département de La Réunion s'établit à 33 millions d'euros, dont :

- 44 % sont des dettes à la consommation
- 22 % sont des dettes immobilières
- 16 % sont des dettes de charges courantes

L'endettement médian hors immobilier des ménages surendettés s'établit à 15 180 euros (contre 17 632 euros dans les DOM et 16 898 euros en France hexagonale).

9 millions d'euros d'effacement des dettes en 2023 à La Réunion

24 % du montant total des dettes des dossiers clos ont donné lieu à un effacement de dettes, total ou partiel (25 % en Outre-mer et en France hexagonale).

Retrouvez des informations plus détaillées, comprenant des éléments sur le surendettement en Outre-mer, en consultant :

- [l'enquête typologique 2023](#) ;
- [le communiqué de presse](#) ;

Nous sommes présents dans chaque département et vous accueillons à nos guichets sur rendez-vous sur [IEDOM - IEDOM](https://www.iedom.fr/iedom/) (https://www.iedom.fr/iedom/)

Nos services : traitement du surendettement, droit au compte, droits d'accès aux fichiers d'incidents, service d'information sur les dispositifs d'inclusion bancaire. (Plafonnement des frais d'incidents bancaires, offre spécifique, microcrédit...)

Inclusion financière / les agences IEDOM à votre service !



TYPOLOGIE DU SURENDETTEMENT À LA RÉUNION 2023



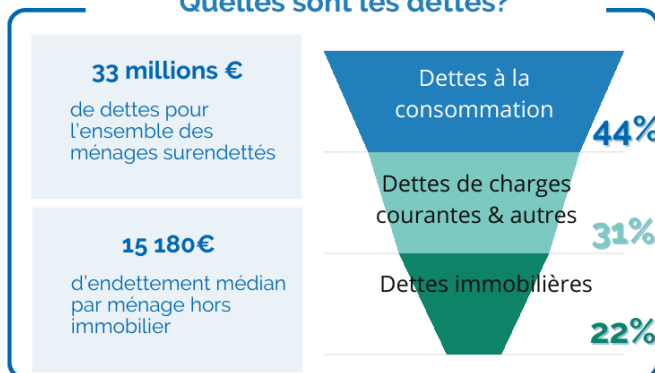
1331 dossiers déposés
en 2023
+13% par rapport à 2022

+13% dans les
DOM
+8% au niveau
national

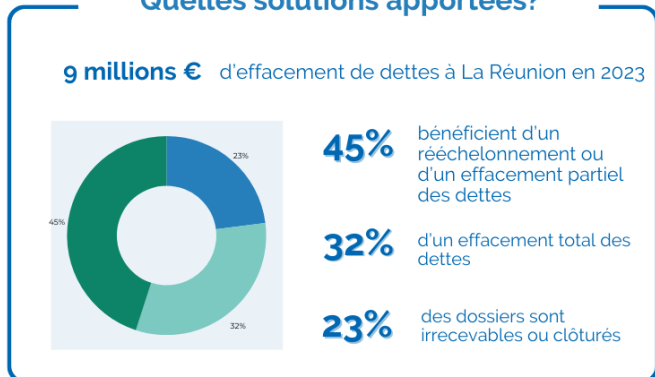
Qui sont les personnes surendettées



Quelles sont les dettes?



Quelles solutions apportées?



à retrouver sur <https://www.iedom.fr/la-reunion/>



L'IEDOM assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. L'IEDOM exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Contact presse : etudes-reunion@iedom.fr ou par tél. au 02 62 90 71 23